

Etapes et pratiques du dépistage du VIH et du VHC

Des recommandations ont été élaborées en Isère pour favoriser la cohérence des pratiques professionnelles médicales et biologiques, au regard de l'importance de l'accueil et de l'accompagnement des personnes qui entrent dans une démarche de dépistage du VIH ou du VHC. L'objectif de ces recommandations vise à éviter la banalisation de la démarche de dépistage du VIH ou du VHC, de l'étape de la prescription à celle du rendu de résultat d'examen biologique, que ce résultat soit négatif ou positif.

Dans le cadre de ces recommandations iséroises, nous vous proposons ici un schéma décisionnel pour vous aider à accueillir et orienter la personne qui se présente dans votre laboratoire d'analyses biologiques et médicales, en vue d'effectuer un dépistage du VIH ou d'obtenir ses résultats d'analyse. Ce schéma doit vous aider à orienter la personne vers un médecin en lui signifiant l'importance, admise en terme de santé publique, de la consultation médicale de prescription et de rendu de résultat (négatif ou positif), lorsque la personne n'y a pas eu recours avant de se présenter au laboratoire.

